

# Certification du Nouvel Hôpital de Navarre

L'établissement vient de recevoir la décision finale de la Haute Autorité de Santé concernant la Certification du Nouvel Hôpital de Navarre.

A l'issue de la visite qui s'est déroulée du 20 au 24 mars 2023, la Haute Autorité de Santé a décidé :

**La certification de l'établissement  
« Qualité des Soins Confirmée »  
pour une durée de quatre années.**

**avec un score global de 90,80 %, réparti comme suit :**

|            |                      |            |
|------------|----------------------|------------|
| Chapitre 1 | Le patient           | <b>94%</b> |
| Chapitre 2 | Les équipes de soins | <b>87%</b> |
| Chapitre 3 | L'établissement      | <b>92%</b> |



Le rapport complet est en consultation libre sur le site internet de la HAS.

Ces très bons résultats soulignent la qualité de la prise en charge et l'investissement des professionnels de notre établissement depuis plusieurs années dans le domaine de la santé mentale.

**Le Nouvel Hôpital de Navarre félicite tous les professionnels pour leur engagement et leur dynamisme quotidiens qui contribuent à la qualité de la prise en charge des usagers de notre territoire. Cette reconnaissance du travail accompli est reconnue à travers la certification de la Haute Autorité de Santé.**

## ► CONTACT PRESSE

**Benoît DUPUIS,**

Chargé de communication,

Direction générale

[benoit.dupuis@nh-navarre.fr](mailto:benoit.dupuis@nh-navarre.fr)

Tél : 02.32.31.77.87